

THÉORIE ÉDUCATIVE CONTRE LA PASSION DE L'ARGENT ET L'ENVIE

Dans le foisonnement des idoles de notre temps, il importe d'affirmer que l'argent est devenu depuis très longtemps le « maître » qui permet aux autres passions de bien s'exprimer. En effet l'intempérance dans l'acquisition des avoirs, le fait qu'un nombre trop élevé de Sénégalais soit prêt à s'enrichir par tous les moyens sans se préoccuper de la sauvegarde de leur dignité, de leur honneur et du préjudice qu'il cause à l'État délégataire du peuple souverain, à leur Communauté d'appartenance ou à leur Organisme employeur, explique presque tous les comportements déviants (*corruption et malversations de toutes sortes*) et les vices tels que la méchanceté, la jalousie et l'envie trop souvent opérationnalisées par des actes maléfiques.

Autrement dit, l'argent ou l'intempérance dans l'acquisition de richesses matérielles est la source de la quasi-totalité des mauvaises pratiques dans les familles, au sein des Organismes étatiques et dans toutes les autres sphères de la société dont les communautés religieuses et coutumières.

De manière non exhaustive, il peut être affirmé que :

- C'est la passion de l'argent qui est le plus grand vecteur de l'égarement des croyants. Tous les Hommes étant imparfaits, nos plus hautes autorités étatiques coutumières et religieuses n'échappent pas à l'égarement s'ils perdent le combat permanent contre eux-mêmes qui doit leur permettre de s'ancrer de manière irréversible dans le « droit chemin » clairement défini par le Coran et la Bible ainsi que par le socle oral de notre religion négro-africaine. Cet ancrage dans le « droit chemin » se matérialise notamment par un respect scrupuleux et non sélectif des lois et règlements, impersonnellement et vertueusement élaboré(e)s, et l'acceptation inconditionnelle de la primauté des intérêts des personnes morales (État, Organismes employeurs et Communautés d'appartenance) sur tous les intérêts particuliers à caractère politique ou patrimonial ;
- C'est aussi à cause de la déification de l'argent que la valeur des hommes et le respect qui leur est accordé sont malheureusement appréciés par trop de Sénégalais et même par de nombreux dignitaires coutumiers et religieux, en fonction de leurs richesses matérielles dont la licéité de la provenance n'a pas d'importance, alors que les croyants doivent adopter les critères d'évaluation¹ clairement mis en exergue par l'Éternel dans le Coran et la Bible ;
- C'est la déification de l'argent qui fait que trop de personnes se lancent dans une recherche effrénée du « pouvoir et de la place » et sont prêtes à vendre leur âme au diable ou à ses suppôts d'entre les Hommes pour s'enrichir ou être dans ces positions qui facilitent les enrichissements illicites qui vont leur permettre de s'offrir notamment des plaisirs dont certains sont prohibés, et de vivre dans le luxe, l'hyperconsommation et le gaspillage malsains au regard de la pauvreté ambiante des concitoyens ;
- C'est pour l'argent que des autorités gouvernementales et des agents au service de l'État choisissent de se faire corrompre dans l'attribution des contrats de fournitures et de travaux sans aucun souci des préjudices causés à l'État (personne morale) et du tort fait à toutes les victimes collatérales dont les moyens devant servir à une adéquate prise en charge de leurs préoccupations sont détournés par des leaders véreux, « sous-développés mentaux », égoïstes et antipatriotes ;
- C'est pour l'argent, que des juges se laissent corrompre par des riches au détriment de pauvres victimes ; que des agents des Forces de Police ferment les yeux sur des infractions pouvant générer des accidents mortels sur les routes; que des enquêteurs acceptent de travestir les faits, brouiller les pistes pour offrir une échappatoire à un délinquant corrupteur ; que des responsables étatiques ou religieux sont coupables de recel de malfaiteur ou se transforment en protecteur d'un richissime délinquant économique, et que des agents de l'État, au niveau des parquets et des services de Police et de Gendarmerie, détournent une partie des saisies opérées dont des drogues qui sont criminellement remises sur le marché ;
- C'est pour les richesses matérielles, que des opérateurs économiques utilisent des moyens illégaux pour remporter des marchés, corrompent des agents de l'État ou abusent de leurs relations avec des gouvernants, des agents de l'État ou des marabouts, afin de payer moins de taxes ou d'impôts, et que le patrimoine foncier est dilapidé et des terres abusivement partagées entre des égoïstes privilégiés qui en veulent toujours plus ;
- C'est pour les richesses que principalement sous les 2^{ième} et 3^{ième} régimes (de 2000 à 2024) des gouvernants et des fonctionnaires privilégiés ont participé à la dilapidation des ressources foncières, et au lieu de développer la SICAP et la SNHLM, pour régler le problème de l'habitat et du coût du loyer notamment à Dakar, ils ont abusivement donné des terres à des privés qui, sans aucune pitié pour les pauvres citoyens qui voulaient acquérir une maison, se sont fortement enrichis et permis l'enrichissement illicite d'autorités étatiques complices de ces attributions foncières injustes ;

- Enfin c'est pour l'argent que beaucoup de dérives comportementales, sont constatées au sein des familles, de la Communauté musulmane et dans la conduite des jeunes. Quelques-unes de ces dérives motivées par la passion de l'argent et par l'envie sont formulées dans les notes².

Contre la « passion de l'argent » qui cause le plus de dommages à l'État (personne morale) et charrie de nombreuses victimes collatérales qui, le jour du Jugement Dernier, se présenteront pour exiger une réparation, nous voudrions faire remarquer que cette « intempérance dans la recherche des avoirs » naît le plus souvent **des envies** provoqués par l'étalage éhonté des richesses mal acquises, de la surestimation des riches vicieux, de la sous-estimation des humbles vertueux et du sentiment d'injustice qui surgit dans la conscience de certains croyants qui constatent que des Hommes manifestement injustes, iniques, antipatriotes, cupides, menteurs, hypocrites, voleurs, méchants, gaspilleurs ou égoïstes mènent une belle vie, obtiennent des promotions, des privilèges et des richesses, comme s'ils étaient bénis par Dieu.

Il importe de faire comprendre aux croyants que Dieu s'est invariablement interdit l'injustice. Ce sentiment d'une injustice divine qui jaillit dans l'esprit des hommes n'est justifié que par leur méconnaissance de la réalité des choses (**le pourquoi et le comment de ces richesses, pouvoirs ou privilèges**) et de ce que sera dans l'Au-delà la vie de ces citoyens qui semblent être injustement privilégiés dans la vie terrestre par l'Unique Pourvoyeur, Maître du destin des hommes, régnant sur les deux mondes. Par Son Omniscience, Il embrasse le passé, le présent et le futur et a en perspective « la continuité de la vie de chaque Homme dans ces deux mondes », avec un éphémère passage sur terre au cours duquel l'Homme doté du libre arbitre peut choisir d'être un serviteur fidèle de Dieu (membre du « Parti de Dieu ») et se préparer une place au Paradis ou d'être un transgresseur délibéré, membre du « parti du diable banni », pouvant obtenir d'importants privilèges terrestres (pouvoir, richesses, jouissances) pour ensuite accompagner en Enfer l'ennemi déclaré de l'Homme qui a pu le recruter dans sa « cavalerie » ou son « infanterie »³, notamment en faisant de lui un passionné d'argent ou un envieux.

Quand l'envieux échoue à obtenir l'objet de son envie, sa déception peut se transformer en méchanceté et en jalousie avec le désir de détruire le détenteur de ce qu'il envie ou de ce qu'il convoite. Il appartient donc au croyant de savoir que la seule bonne attitude qu'il doit adopter dans sa vie sur terre est d'être content de son sort, du rang que Dieu lui a donné et des richesses dont il est pourvu et avoir un cœur purifié de toute envie des richesses d'autrui, convaincu du fait que les avoirs ne sont pas toujours la manifestation d'une bénédiction divine, mais au contraire une source de perte évidente le jour du Jugement Dernier pour leur illicite acquisition ou mauvaise utilisation. Dieu donne ce qu'Il veut à qui Il veut, indépendamment du degré de piété et du mérite intrinsèque ; aux vertueux comme aux vicieux, aux justes comme aux injustes, aux véridiques comme aux menteurs, aux tempérants comme aux intempérants, aux intègres comme aux cupides, aux fidèles et loyaux comme aux infidèles et traîtres, aux travailleurs comme aux fainéants, à ceux qui choisissent « la vie immédiate » sur terre comme à ceux qui constamment cherchent à avoir un rang élevé dans l'Au-delà.

Le croyant doit aussi savoir que la bonne attitude sus-recommandée est équivalente à une acceptation de toutes les épreuves ou des décrets divins le concernant ou concernant autrui, qu'ils soient plaisants ou douloureux. Les épreuves auxquelles le croyant est soumis ne doivent jamais avoir un impact négatif sur sa manière d'adorer le Tout-Puissant au travers de ses actes, de ses paroles et de ses intentions, à l'exemple du Prophète Job (Ayoub) cité dans le Coran et dont l'histoire fait l'objet du premier des « Livres poétiques » de la Bible. De même, les injustices, qui sont aussi des épreuves, dont un agent de l'État pourrait être victime de la part d'un supérieur hiérarchique « égaré » ne doit pas le pousser à réduire son dévouement.

Tout en demandant à Dieu de l'aider à surmonter l'épreuve et d'améliorer sa situation, il doit continuer à se battre loyalement, donnant le meilleur de lui-même pour se développer, bien tenir son rang et optimiser sa contribution au meilleur devenir de son Organisme employeur, de sa Communauté d'appartenance ou du pays. Il ne doit jamais se décourager, quelles que soit les épreuves auxquelles il est soumis. Tirant les leçons de ces épreuves, il doit corriger ce qui dépend de lui et se tourner résolument vers l'avenir, en travaillant avec un esprit positif, refusant que sa vie soit plombée par ce qui vient de lui arriver, car il est possible qu'une épreuve ne soit qu'un malheur en apparence comme le dit clairement le verset 216 de la sourate 2 : « (...). Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas ».

Finalement, le croyant doit toujours « rendre grâce à Dieu pour l'épreuve à laquelle Il l'a soumis et pour les autres bonnes choses qu'Il lui a données ou qu'Il lui a permis de conserver, en comparaison avec d'autres, plus démunis ou soumis à des malheurs plus grands. C'est pourquoi le Messenger de Dieu (PSL) a dit : « Si l'un de vous regarde vers celui qui lui est supérieur en biens, en rang social et en apparence, il doit regarder aussi vers celui qui lui est inférieur » (*Hadith 2112 / S.B. 6490*). D'ailleurs, c'est exactement ce que les wolofs disent pour inviter quelqu'un à se satisfaire de sa condition et supporter tout ce qui lui arrive : « Nit dangay seet ci ñi nga tane » qui veut dire que « l'Homme doit regarder vers ceux qui sont moins pourvus, moins favorisés que lui ».

3
Ci-dessous des versets coraniques et bibliques qui soutiennent « la théorie éducative contre la passion de l'argent et pour la haine de la convoitise ou de l'envie » :

- « Ne regarde surtout pas avec envie les choses dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains couples d'entre eux, ne t'afflige pas à leur sujet et abaisse ton aile pour les croyants. » (S 15 V 88)
- « Quiconque désire la vie immédiate Nous nous hâtons de donner ce que Nous voulons à qui Nous voulons. Puis, Nous lui assignons l'Enfer où il brûlera, méprisé et repoussé. Et ceux qui cherchent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyants... alors l'effort de ceux-là sera reconnu. Nous accordons abondamment à tous ; ceux-ci comme ceux-là, des dons de ton Seigneur. Et les dons de ton Seigneur ne sont refusés à personne. Regarde comment Nous favorisons certains sur d'autres. Et dans l'au-delà, il y a des rangs plus élevés et plus privilégiés. En vérité ton Seigneur étend Ses dons largement à qui Il veut ou les accorde avec parcimonie. Il est, sur Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant. » (S 17 V 18-21, 30)
- « Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. IL leur accordera un délai jusqu'au jour où leurs regards se figeront. » (S 14 V 42)
- « Si les hommes ne devaient pas constituer une seule communauté (mécréante), Nous aurions certes pourvu les maisons de ceux qui ne croient pas au Tout Miséricordieux de toits d'argent avec des escaliers pour y monter ; Nous aurions pourvu leurs maisons de portes et de divans où ils s'accouderaient, ainsi que des ornements. Et tout cela ne serait que jouissance temporaire de la vie d'ici-bas alors que l'au-delà, auprès de ton Seigneur, est pour les pieux. Et quiconque s'aveugle et s'écarte du rappel du Tout Miséricordieux, Nous lui désignons un diable qui devient son compagnon inséparable. Ils (Les diables) détournent certes les hommes du droit chemin, tandis que ceux-ci s'estiment être bien guidés. Lorsque cet homme vient à Nous, il dira à son démon : "Hélas ! Que n'y a-t-il entre toi et moi la distance entre les deux orientes (l'Est et l'Ouest) !" - Quel mauvais compagnon que tu es ! Il ne vous profitera point ce jour-là - du moment que vous avez été injustes - que vous soyez associés dans le châtement. » (S 43 V 33-39)
- « Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation ; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Que personne, lorsqu'il est tenté, ne dise : C'est Dieu qui me tente. Car Dieu ne peut être tenté par le mal, et il ne tente lui-même personne. Mais chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise. Puis la convoitise, lorsqu'elle a conçu, enfante le péché ; et le péché, étant consommé, produit la mort ». (*Epître de Jacques (Ja) 1 : 12-15*)
- « D'où viennent les luttes, et d'où viennent les querelles parmi vous ? N'est-ce pas de vos passions qui combattent dans vos membres ? Vous convoitez, et vous ne possédez pas ; vous êtes meurtriers et envieux, et vous ne pouvez pas obtenir ; vous avez des querelles et des luttes, et vous ne possédez pas, parce que vous ne demandez pas. Vous demandez, et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, dans le but de satisfaire vos passions. Adultères que vous êtes ! Ne savez-vous pas que l'amour du monde est inimitié contre Dieu ? Celui donc qui veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. Croyez-vous que l'Ecriture parle en vain ? C'est avec jalousie que Dieu chérit l'esprit qu'il a fait habiter en nous. Il accorde, au contraire, une grâce plus excellente ; c'est pourquoi l'Ecriture dit : Dieu résiste aux orgueilleux, Mais il fait grâce aux humbles. Soumettez-vous donc à Dieu ; résistez au diable, et il fuira loin de vous. Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Nettoyez vos mains, pécheurs ; purifiez vos cœurs, hommes irrésolus. Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera. Ne parlez point mal les uns des autres, frères. Celui qui parle mal d'un frère, ou qui juge son frère, parle mal de la loi et juge la loi. Or, si tu juges la loi, tu n'es pas observateur de la loi, mais tu en es juge. Un seul est législateur et juge, c'est celui qui peut sauver et perdre ; mais toi, qui es-tu, qui juges le prochain ? » (*Epître de Jacques (Ja) 4 : 1-12*)
- « C'est, en effet, une grande source de gain que la piété avec le contentement ; car nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter ; si donc nous avons la nourriture et le vêtement, cela nous suffira. Mais ceux qui veulent s'enrichir tombent dans la tentation, dans le piège, et dans beaucoup de désirs insensés et pernicieux qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition. Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux ; et quelques-uns, en étant possédés, se sont égarés loin de la foi, et se sont jetés eux-mêmes dans bien des tourments. Pour toi, homme de Dieu, fuis ces choses, et recherche la justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur. (...). Recommande aux riches du présent siècle de ne pas être orgueilleux, et de ne pas mettre leur espérance dans des richesses incertaines, mais de la mettre en Dieu, qui nous donne avec abondance toutes choses pour que nous en jouissions. Recommande-leur de faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, d'avoir de la libéralité, de la générosité, et de s'amasser ainsi pour l'avenir un trésor placé sur un fondement solide, afin de saisir la vie véritable. » (*Première épître de Paul à Timothée (1 Ti) 6 : 6-11, 17-19*)

Le bon combat dans lequel tous les croyants vertueux doivent s'impliquer est celui d'AGIR pour obtenir que les citoyens changent de mentalité ou retournent vers Dieu afin de pouvoir fonder tous leurs rapports sur l'amour, la vérité, la justice et l'équité. La conscientisation des adultes et la bonne éducation des jeunes devraient constituer l'épine dorsale de toute stratégie qui serait adoptée par les gouvernants pour sortir le pays de la crise des valeurs. Au travers des théories éducatives nous ambitionnons modestement de donner une idée de ce que devrait être la prise en compte, comme adjuvant, des prescriptions coraniques et bibliques d'ordre éthique dans « l'éducation sociale morale et civique » (ESMC) des jeunes sénégalais prévue par la loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant orientation de l'Éducation nationale, modifiée par la loi n°2004-37 du 15 décembre 2004. Nous produirons dans un prochain article une « théorie éducative pour l'amour et la justice ». Donner « la meilleure ESMC possible » aux enfants d'un peuple de croyants, ayant constitutionnellement consacré sa religiosité au travers du serment du Président de la République qui « jure devant Dieu », est une obligation des gouvernants. Notre conviction est que cette « meilleure éducation » ne peut être obtenue sans une intégration des prescriptions d'ordre éthique susmentionnées. La laïcité qu'il importe d'adapter à la réalité sénégalaise qui est différente de celle de la République française, où la population compte 51 % d'athée⁴, ne doit plus être un obstacle à cette mutation qui devait intervenir depuis longtemps.

NOTES :

- ¹ : Ces critères sont : la piété ou les qualités dont l'homme est porteur, l'importance des bonnes œuvres qu'il commet exclusivement pour « la Face de Dieu » avec des avoirs acquis licitement, et les efforts qu'il fait (surtout sur lui-même) pour fonder ses rapports avec les personnes physiques et morales ainsi qu'avec l'environnement et les utilités communes (infrastructures et autres moyens par lesquelles les personnes morales assurent leurs charges au profit de la collectivité) sur l'amour, la vérité, la justice et l'équité qui lui permettent de ne jamais causer sciemment un dommage.
- ² : - C'est pour l'argent, qu'une femme va épouser un vieil homme riche qu'elle n'aime pas et continuer d'avoir des rapports sexuels avec son ancien amant ; qu'une femme va soumettre un homme sexuellement imprudent et intempérant à un chantage ; que la prostitution masculine, la prostitution déguisée et les orgies sexuelles se font dans des appartements que des propriétaires véreux mettent en location ; que des femmes mariées se lancent dans une prostitution déguisée et que des jeunes filles sont exploitées sexuellement pas des hommes pervers qui utilisent leur argent pour des actes prohibés ; que de nombreux jeunes sénégalais et sénégalaises influencés notamment par des lobbies étrangers et des pervers nationaux deviennent des homosexuels ou se lancent dans la production de vidéos pornographiques ou de films à la limite de l'indécence, et que le tourisme sexuel se développe dans le pays et que le nombre de gigolos augmente ; que des pères de familles tolèrent les mauvaises fréquentations de leurs filles qui les entretiennent et ferment les yeux sur leur prostitution déguisée ;
 - C'est pour l'argent, que de nombreux sénégalais influencés par la concurrence malsaine et ayant perdu l'espoir de pouvoir offrir à leur famille la même aisance matérielle qu'ont des familles comptant des émigrés, meurent dans les eaux en essayant d'aller à la recherche du pouvoir financier ; qu'un père de famille affirmant jadis qu'il ne veut pas d'un mélange de sang n'hésite pas à marier sa fille à un étranger supposé fortuné ou ferme les yeux face à un riche prétendant d'une caste différente ; que des sénégalais ont vendu leur dignité et leur honneur à des riches vivant comme des parasites collés à leurs basques, leur faisant des louanges mensongères avec des arbres généalogiques usurpés ou se transformant en véritable esclaves des temps modernes ; que des « pseudo-marabouts » qui drainent derrière eux des centaines voire des milliers de disciples maintiennent ces derniers dans l'ignorance et dans l'égarement pour mieux les exploiter, et que des marabouts usent de leurs relations avec des autorités étatiques, pour obtenir des visas ou des passeports diplomatiques et s'engager dans des trafics de biens qui portent préjudice à l'économie du pays, ou pour s'adonner à un vrai trafic de migrants avec leurs disciples, qui une fois à l'étranger sont tenus de leur verser la contrepartie du service rendu ; etc.
- ³ : Une partie du dialogue entre Dieu et Iblis (versets 62 à 64 de la sourate 17) : « Il (Iblis) dit encore : “Vois-Tu ? Celui que Tu as honoré au-dessus de moi, si Tu me donnais du répit jusqu'au Jour de la Résurrection ; j'éprouverai, certes sa descendance, excepté un petit nombre [parmi eux]”. Et [Allah] dit : “Va-t-en ! Quiconque d'entre eux te suivra ... votre sanction sera l'Enfer, une ample rétribution. Excite, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras, rassemble contre eux ta cavalerie et ton infanterie, associe-toi à eux dans leurs biens et leurs enfants et fais-leur des promesses”. Or, le Diable ne leur fait des promesses qu'en tromperie. »
- ⁴ : « Dieu, la science et les preuves l'aube d'une révolution. La science, nouvelle alliée de Dieu » by Steve, Michel-Yves Bolloré et Olivier Bonnassies, (éd. Guy Trédaniel) https://www.youtube.com/watch?v=Cq_NWuqJFIw
 « 51 % de français athée. (...) 51 % des grands scientifiques américains sont croyants »

Le 15 juillet 2026

Colonel de Gendarmerie (er) Tabasky DIOUF
Grand officier de l'Ordre national du Lion et Commandeur de l'Ordre du Mérite
Membre fondateur de l'Initiative Citoyenne « Jog Ngir Senegaal ».